

Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024

Délibération n° 2024/04/5

Date de la convocation : 21 mars 2024	La séance débute à 18h30 et se termine à 19h40	Acte exécutoire à compter du : 5 avril 2024	Affichée en Mairie le : 8 avril 2024
------------------------------------------	------------------------------------------------------	---------------------------------------------------	--------------------------------------------

Conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 22

Étaient présent(e)s

M. RISSER	Mme OUTOMURO	M. PELTIER
Mme WAGNER	Mme KEUVREUX	M. DOLBEAU
M. NOBILE	Mme COLOMBEY	Mme GATTO
Mme MACAIGNE	M. CHARO	M. VILLA
M. MARRELLA	M. SAUDRY	M. BEN-ARIF
Mme MUHLMANN	M. RUPPERT	Mme STEINBACH
M. DUMON	M. BARBARAS	
Mme KRAOUCHE	Mme DA ROCHA	

Étaient absent(e)s avec procuration (6)

Mme BENCI procuration à M. RISSER
Mme BALZER procuration à Mme WAGNER
M. IORFIDA procuration à M. MARRELLA
M. IAFRATE procuration à M. PELTIER
Mme MOLINA procuration à Mme MUHLMANN
Mme INTERRANTE procuration à Mme GATTO

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

/

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

5. Approbation du Compte Administratif 2023 de la Ville de Rombas

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 de la Ville de Rombas. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

De plus, vu la délibération du conseil municipal n° 2022/12/3 du 15 décembre 2022 portant dissolution de la Régie Municipale d'Electricité (RME), il convient d'accepter d'inclure les soldes des comptes du budget dissous dans le compte administratif de la ville.

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 présente ainsi le résultat comptable suivant :

Exercice 2023		
	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Dépenses et recettes de l'exercice	4 047 265,81	2 797 708,03
Résultat de l'exercice (déficit)	1 249 557,78	
Résultat antérieur reporté (déficit)	946 003,78	
Résultat de clôture (déficit) hors RME	2 195 561,56	
Intégration résultats RME		356 772,80
Résultat de clôture (déficit)	1 838 788,76	
Section de fonctionnement		
Dépenses et recettes de l'exercice	9 871 475,63	10 145 284,05
Résultat de l'exercice (excédent)		273 808,42
Résultat antérieur reporté (excédent)		4 498 459,50
Résultat de clôture (excédent) hors RME		4 772 267,92
Intégration résultats RME		1 294 326,68
Résultat de clôture (excédent)		6 066 594,60
Restes à Réaliser (RAR) investissement	459 122,08	
Solde des RAR	459 122,08	
Besoin de financement de la section d'investissement	2 297 910,84	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

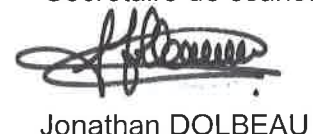
- **accepte** d'inclure dans le budget de la ville les soldes des comptes du budget dissous de la Régie Municipale d'Electricité.
- **approuve**, sous la Présidence du 1er Adjoint au Maire, le Compte Administratif 2023 tel que présenté ci-dessus (le Maire se retirera au moment du vote comme stipulé dans l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 5 avril 2024

Le Maire,


Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,


Jonathan DOLBEAU